



# MOBILITÉ, LE SEMESTRE QUI (VOUS) CHANGE !



ERASMUS +

GLOBAL  
EXCHANGE  
PROGRAMME

FREE  
MOVER

# UNE OBLIGATION...

À l'Université du Luxembourg, le semestre de mobilité est obligatoire pour les étudiants de Bachelor.

(Selon la loi du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg.)

... MAIS SURTOUT

## UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

Profitez de cette opportunité pour :

- élargir vos horizons académiques,
- perfectionner une langue avec des natifs,
- devenir plus autonome,
- acquérir une ouverture d'esprit sur le monde,
- développer un réseau à l'international,
- enrichir votre CV.



3 TYPES DE MOBILITÉ VOUS SONT PROPOSÉS

### ERASMUS +

étudier en Europe  
dans une université  
partenaire

### GLOBAL EXCHANGE PROGRAMME

étudier hors Europe  
dans une université  
partenaire

### FREE MOVER

étudier  
dans une université  
non-partenaire

# ÉTUDIER EN EUROPE

AVEC ERASMUS +

## C'EST QUOI ?

Programme de l'Union européenne qui vous permet d'étudier un semestre (min. 90 jours) en Europe.

## SEMESTRE DE DÉPART

**Bachelor** >  
Semestre 3, 4 ou 5  
(selon votre formation).

**Master** >  
Semestre 3 généralement.

## DESTINATIONS

À choisir parmi les universités partenaires de votre formation en Europe.  
Places limitées.

→ [www.uni.lu](http://www.uni.lu)  
Rubrique Étudiants // Mobilité // OUTGOING // Erasmus+ // Destinations

## FINANCEMENT

**Bourse** >  
Erasmus+ (hors mobilité de proximité).  
1 semestre maximum financé par cycle.

**Montant** >  
Selon destination  
→ [www.uni.lu](http://www.uni.lu)  
Rubrique Étudiants // Mobilité // OUTGOING

**Paiement** >  
75% du montant total au début du séjour,  
le solde à votre retour de mobilité.

## SOUHAITS POUR LE

## SEMESTRE D'HIVER

## OU D'ÉTÉ

**Bachelor** >  
Une invitation automatique vous sera envoyée sur votre messagerie étudiante. Vous devrez soumettre vos souhaits en ligne en février (la date exacte vous sera communiquée dans l'invitation).

→ **3 choix maximum** d'universités possibles.

**Master** >  
Vous devez contacter le SEVE Mobilité par email avant mi-mars afin de connaître les places disponibles pour votre formation.

## SÉLECTION

Place attribuée sur critères académiques par votre directeur de programme.

## BON À SAVOIR

Une évaluation du niveau de langue (OLS) obligatoire vous sera demandée avant votre départ et à votre retour (sauf natifs).



# ÉTUDIER HORS EUROPE

AVEC LE GLOBAL EXCHANGE  
PROGRAMME

## C'EST QUOI ?

Le Global Exchange est un programme d'excellence de l'Université du Luxembourg qui vous permet d'étudier un semestre hors Europe.

## SEMESTRE DE DÉPART

**Bachelor** >  
Semestre 5 sauf BAP, BScE, BSSE, BINFO, BICS > semestre 4.  
**Master** >  
Semestre 3.

## DESTINATIONS

À choisir parmi les universités partenaires de votre formation hors Europe.  
Places limitées.

→ [www.uni.lu](http://www.uni.lu)  
Rubrique Étudiants // Mobilité // OUTGOING//  
Global Exchange Programme // Destinations

## FINANCEMENT

**Bourse** >  
Fonds de mobilité pour les étudiants de Bachelor.

**Montant** >  
→ [www.uni.lu](http://www.uni.lu)  
Rubrique Étudiants // Mobilité // OUTGOING

**Paiement** >  
Montant total versé en début de séjour.

## SOUHAITS POUR LE

## SEMESTRE D'HIVER

## OU D'ÉTÉ

**Bachelor et Master** >  
Une invitation automatique vous sera envoyée sur votre messagerie étudiante début novembre, sauf BAP, BScE, BSSE, BINFO, BICS (candidature en février).  
→ **3 choix maximum** d'universités possibles.

## PRÉREQUIS / SÉLECTION

Moyenne minimum de 12.  
Pré-sélection après étude du dossier par jury.  
Place attribuée après interview.

## BON À SAVOIR

La plupart des universités anglophones exigent le TOEFL ou équivalent.

# FREE MOVER

## C'EST QUOI ?

Statut qui vous permet d'effectuer un semestre d'études dans une université non partenaire de votre formation. Vous devez effectuer toutes les démarches et organiser seul votre mobilité.

## SEMESTRE DE DÉPART

**Bachelor** ›  
Semestre 3, 4 ou 5  
(selon votre formation)  
**Master** ›  
Semestre 3

## DESTINATIONS

Toute institution d'enseignement supérieur dans le monde avec laquelle votre formation n'a pas d'accord et qui reconnaît le statut Free mover.

## FINANCEMENT

**Bourse** ›  
Fonds de mobilité (hors Grande Région) pour les étudiants de Bachelor.

**Montant** ›  
Selon destination  
(sur [www.uni.lu](http://www.uni.lu) → Rubrique Étudiants // Mobilité // OUTGOING).

**Paiement** ›  
Montant total versé en fin de séjour.

## DEADLINE POUR

## INFORMER LE SEVE

## MOBILITÉ

**Départ semestre d'hiver** › 30 avril  
**Départ semestre d'été** › 31 octobre

Procédure sur [www.uni.lu](http://www.uni.lu)  
→ Rubrique Étudiants // Mobilité // OUTGOING

## SÉLECTION

La décision finale d'acceptation revient à l'Université d'accueil après étude de votre dossier.

## BON À SAVOIR

Vous devrez vous charger d'envoyer vous-même votre candidature selon les délais fixés par votre institution d'accueil.



# LA MOBILITÉ EN 5 ÉTAPES

POUR PARTIR EN TOUTE  
SÉRÉNITÉ, UN PROJET  
DE MOBILITÉ SE PRÉPARE  
UNE ANNÉE À L'AVANCE.

## 1. LES RENDEZ-VOUS

### À NE PAS MANQUER

#### → Réunions d'information

En raison du COVID-19, nous ne pouvons organiser de réunions en présentiel, vous aurez accès à un enregistrement Webex et à des présentations en 3 langues (FR/DE/EN) ; les liens vous seront envoyés par email. Vous aurez également la possibilité de poser vos questions lors de différents forums en ligne organisés le 21/10.

Plus d'informations sous :

[https://www.en.uni.lu/international/mobility/study\\_abroad\\_day](https://www.en.uni.lu/international/mobility/study_abroad_day)

## 2. DEADLINES

### DES « SOUHAITS »

#### → Global Exchange programme

Novembre / février

#### → Erasmus+

Février

#### → Free Mover

Avril / octobre

## 3. LA CANDIDATURE

Le **SEVE Mobilité** annonce votre sélection auprès de l'université d'accueil (excepté Free mover). Celle-ci vous informera de la procédure de candidature par email.

Vous devrez constituer votre dossier et établir votre *learning agreement* pour l'envoi de votre dossier de candidature. La décision finale d'acceptation revient à l'université d'accueil après étude de votre dossier.

## 4. LA SIGNATURE DU CONTRAT DE MOBILITÉ

Avant votre départ, le **SEVE Mobilité** vous enverra un contrat stipulant les conditions de votre mobilité.

Vous devrez renvoyer ce contrat signé au SEVE Mobilité avant votre départ.

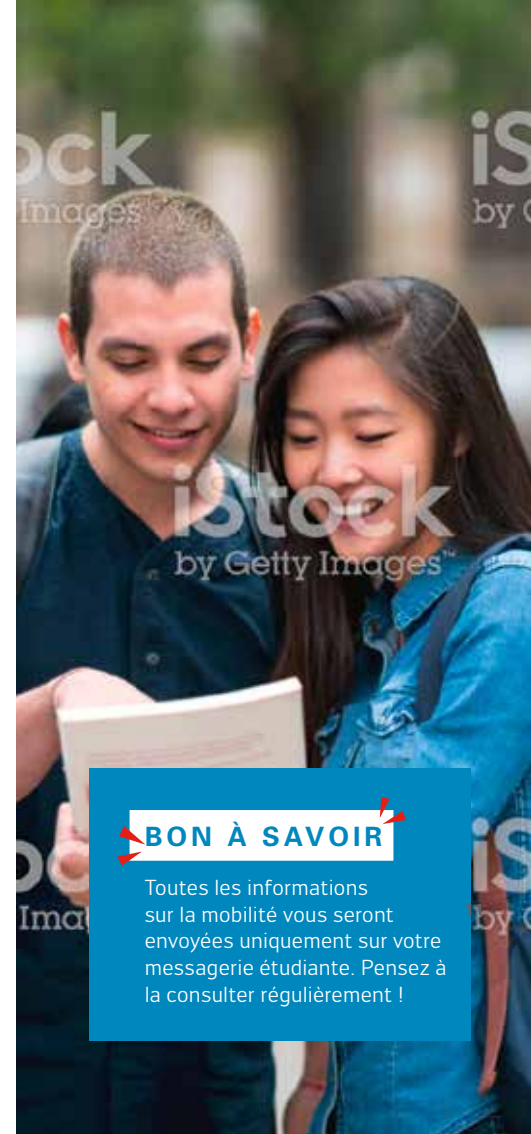
## 5. LE DÉPART EN MOBILITÉ

À votre arrivée, inscrivez-vous à votre université d'accueil.

**Bon séjour!**

### BON À SAVOIR

Toutes les informations sur la mobilité vous seront envoyées uniquement sur votre messagerie étudiante. Pensez à la consulter régulièrement !



# IMPORTANT À SAVOIR

## INSCRIPTION

En tant qu'étudiant mobile, vous devez vous inscrire dans les deux universités. Vous ne payerez les frais d'inscription que dans une seule université selon votre type de mobilité :

### Erasmus+ ou Global Exchange

→ à l'Université du Luxembourg

### Free mover

→ à l'université d'accueil

## RECONNAISSANCE

## DES CRÉDITS ECTS

Quel que soit le type de mobilité effectué, il vous faudra impérativement établir un *learning agreement*. La reconnaissance des crédits **ECTS** se fait sur la base de ce document. Il définit le programme de cours que vous allez suivre à l'étranger et doit obligatoirement :

- comporter 30 crédits ECTS minimum (excepté étudiants Master),
- être signé par vous et validé par votre directeur de programme,
- être modifié si changement dans le 1<sup>er</sup> mois de votre séjour,
- correspondre à votre relevé de notes pour que les crédits obtenus soient validés.

## BOURSES ERASMUS+

## OU FONDS DE MOBILITÉ

Cette bourse vous sera automatiquement attribuée si vous êtes éligible, sans demande nécessaire. **Elle ne finance pas les départs en mobilité de proximité dans les villes suivantes :**

Nancy, Metz, Longwy, Trier, Saarbrücken, Birkenfeld, Arlon, Libramont, Virton

Cette bourse est cumulable avec la bourse du **CEDIÉS** (non gérée par l'Université du Luxembourg).

## ANNULATION

Toute annulation ou refus d'une place attribuée entraîne la non-participation aux programmes Erasmus+, Global Exchange et l'inéligibilité à une bourse gérée par l'Université du Luxembourg pour l'année en cours.

**Dans tous les cas, tout abandon / renoncement à une mobilité doit être signalé au SEVE Mobilité.**

## LA DISPENSE

Dans certains cas des dispenses peuvent être accordées. Les différents cas sont listés sur notre site internet (sous réserve de modifications).

### Auprès de qui en faire la demande ?

Voir rubrique Contacts

→ Vous devrez présenter les justificatifs demandés selon votre cas.

→ La dispense n'est pas automatique, il faut en faire la demande au plus tôt.

# INFOS PRATIQUES

## LE CHOIX DE

## L'UNIVERSITÉ D'ACCUEIL

Avant de faire votre choix, veillez à vérifier sur le site des universités :

- la langue des cours et le niveau requis (B2 min. recommandé),
- le programme des cours pour min. 30 ECTS,
- la compatibilité du calendrier académique,
- le campus où se déroule les études,
- le coût de la vie sur place.

## LE LOGEMENT

Vous êtes en charge de trouver un logement pour votre séjour. Certaines universités proposent des chambres en résidence universitaire. Dans tous les cas, il est conseillé de s'y prendre à l'avance.

→ **Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet de votre établissement d'accueil.**

## L'ASSURANCE

**En Europe**, vous devrez vérifier que votre carte européenne d'assurance maladie est valide pour la durée du séjour.

**Hors Europe**, il est fortement recommandé de souscrire à une assurance complémentaire privée pour pallier aux éventuels frais supplémentaires de santé. Une assurance voyage et rapatriement est conseillée pour tout séjour à l'étranger.

## LE VISA ÉTUDIANT

**Hors Europe**, vous devez vous assurer que vous remplissez les formalités d'entrée et de séjour dans le pays d'accueil.

Les étudiants non ressortissants de l'UE doivent faire une demande de visa étudiant/long séjour pour demeurer dans le pays d'accueil dans tous les cas.





# CONTACTS

## INFORMATIONS

### ADMINISTRATIVES

#### CANDIDATURE / CONTRAT DE MOBILITÉ/ BOURSE DE MOBILITÉ

##### SEVE Mobilité

Campus de Belval  
Maison du Savoir, 5<sup>ème</sup> étage  
2 avenue de l'Université  
L-4365 Esch-sur-Alzette

Du mardi au jeudi sur RDV:  
13h30 – 16h  
<https://affluences.com/universite-du-luxembourg-1/universite-du-luxembourg>

→ [seve.mobility@uni.lu](mailto:seve.mobility@uni.lu)

→ [www.uni.lu/etudiants/mobilite](http://www.uni.lu/etudiants/mobilite)

[WWW.UNI.LU](http://WWW.UNI.LU)

## INFORMATIONS

### ACADÉMIQUES

#### LEARNING AGREEMENT / RELEVÉ DE NOTES / DISPENSE

##### Faculté de Droit, d'Economie et de Finance

###### Stephanie ANDERSON

Campus de Belval  
Maison du Savoir, 6<sup>ème</sup> étage  
Campus Limpertsberg, BRA 0.05  
→ [stephanie.anderson@uni.lu](mailto:stephanie.anderson@uni.lu)

##### Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education

###### Nathalie CHARPENTIER

Campus de Belval  
Maison du Savoir, 6<sup>ème</sup> étage  
→ [nathalie.charpentier@uni.lu](mailto:nathalie.charpentier@uni.lu)

##### Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication

###### Elisabeth ALVES

Campus de Belval  
Maison du Savoir, 6<sup>ème</sup> étage  
→ [elisabeth.alves@uni.lu](mailto:elisabeth.alves@uni.lu)



UNIVERSITY OF  
LUXEMBOURG